

Prêt à rejoindre une équipe dynamique et engagée?

La Jeune Chambre de commerce de Montréal (JCCM) cherche à recruter une personne pour un mandat de consultation afin de contribuer à la **Coordination du Groupe de travail Entreprises du Partenariat climat Montréal**

MANDAT : Contrat (consultation) - 10h à 22h par semaine

DURÉE : Mars 2021 à mars 2022 (avec possibilité de renouvellement)

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT: Directeur général adjoint

ENTRÉE EN FONCTION: Dès que possible

DESCRIPTION DE POSTE

Dans l'exercice de ses fonctions, la personne en poste coordonne et met en œuvre les activités en lien avec le Groupe de travail Entreprises du Partenariat Climat Montréal.

La JCCM a été sélectionnée pour mener ces travaux en raison de son expertise reconnue dans le secteur entrepreneurial ainsi que son expérience en matière de concertation et de mobilisation.

Reconnaissant l'urgence d'agir et la nécessité d'une forte collaboration pour atteindre des objectifs ambitieux en matière de décarbonisation (ou de résilience), la personne en poste favorise l'engagement de chacun des membres du groupe de travail envers des initiatives communes, résolument ancrées dans l'action.

Pour ce faire, la personne retenue pour effectuer la coordination instaure un climat de confiance au sein du groupe, propice au dialogue, afin de favoriser l'émergence d'un consensus sur les défis à relever et l'élaboration d'une vision commune quant aux solutions à mettre en place. Elle encourage la participation de tous dans une approche inclusive et sait mettre en valeur les compétences de chacun.

Elle reconnaît que le groupe est plus grand que la somme de ses parties, que seul on va plus vite, mais qu'en ensemble on va plus loin. Bref, elle est l'étincelle qui fait naître l'intelligence collective.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Assumer le leadership et la mobilisation d'un groupe de travail
- Recruter des membres (identification, démarchage, rencontres d'informations, etc) en collaboration avec l'équipe du PCM
- Organiser les rencontres du groupe de travail tous les deux mois, avec possibilité de tenir jusqu'à 8 rencontres dans la première année (ordres du jour, PV, animation, etc)
- Assurer la circulation d'information entre les membres lorsque pertinent pour les travaux du groupe de travail
- Structurer les travaux du groupe et assurer le respect des échéanciers
- Participer aux rencontres du comité directeur
- Participer aux rencontres transversales entre groupes de travail (occasionnel)
- Faire la liaison avec le personnel du PCM pour les avancements de travaux, les ressources nécessaires, et le budget
- Assurer un suivi des dépenses de fonctionnement du groupe de travail (salaire et opérations) - Accompagnement peut être mis à disposition
- Assurer les suivis d'évaluation d'impact et de reddition des comptes pour le groupe de travail
- Contribuer tous les 6 mois au suivi des indicateurs de performance du PCM pour les activités du groupe de travail

Livrables attendus* :

Recrutement (avril 2021)

- Liste de membres confirmés
- Tenue de la première rencontre du groupe de travail

Écoute et engagement des membres (juin 2021)

- Rapport informatif sur le potentiel de prises d'engagements des membres et les pistes de collaboration transversale

Planification de l'initiative (juin 2021)

- Présentation d'une ou plusieurs initiatives communes du groupe de travail au comité directeur

Mise en œuvre de l'initiative (septembre 2021)

- Plan de déploiement de l'initiative + Structure de financement

Reddition des comptes

- Rapport préliminaire (mars 2022)
- Rapport final (mars 2023 - à confirmer)

Sommet sur le climat

- Rapport préliminaire bonifié en vue du Sommet (avril-mai 2022)

*Plus d'information disponible sur demande

**Dates approximatives

PROFIL RECHERCHÉ

Exigences:

- Détenir un diplôme universitaire dans un champ de spécialisation approprié;
- Posséder un minimum de 5 ans d'expérience pertinente reliée à l'emploi;
- Maîtriser le concept de développement durable et, plus particulièrement, les initiatives visant à réduire les émissions de GES;
- Avoir des connaissances en planification, analyse et résolution de problèmes ainsi que des techniques d'animation de groupes de travail;
- Connaître les lois, règlements, codes, normes, stratégies et plans d'action reliés aux champs d'activités, notamment la Loi sur le développement durable, la Stratégie gouvernementale de développement durable et/ou le Plan d'action contre les changements climatiques (un atout);
- Avoir une connaissance des enjeux municipaux en matière de développement durable et du milieu d'affaires montréalais (un atout);
- Avoir une expérience dans un centre d'innovation ou de recherche (un atout).

Compétences:

- Avoir un sens de l'organisation hors pair et une grande rigueur;
- Détenir une grande capacité d'analyse, de synthèse, de jugement et de décision;
- Démontrer d'excellentes habiletés à communiquer (à l'écrit et à l'oral);
- Faire preuve de leadership et d'une aptitude remarquable au travail en mode collaboratif et au partage des tâches;
- Respecter des échéanciers et avoir l'habitude de travailler avec des délais serrés;
- Faire preuve d'entretempo, dynamisme et un grand sens de l'initiative;
- Expérience de travail avec des bénévoles, dans une OBNL ou une association (un atout).

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Contrat (consultation) - 10h à 22h par semaine;
- Horaire flexible;
- Accès à un vaste réseau de contacts;
- Participation possible aux autres activités de l'organisation, si souhaité.

À PROPOS DU PARTENARIAT CLIMAT MONTRÉAL

Le Partenariat climat Montréal (PCM) a pour mission de mobiliser les forces économiques, philanthropiques, institutionnelles et communautaires pour accélérer la décarbonisation de la métropole et renforcer sa résilience. Le PCM est une structure de collaboration indépendante et agile, qui repose sur l'expertise des organisations existantes. Afin d'atteindre ses objectifs, le PCM se dote de 6 groupes de travail sur le bâtiment, la mobilité, l'adaptation, les entreprises, les projets citoyens, et la finance. Les groupes de travail sont constitués de 15 à 20 membres représentatifs de l'écosystème donné. Par souci de cohérence et afin de miser sur un leadership distribué et de maximiser l'appropriation des enjeux par les membres, le PCM mandate des organismes chargés de coordonner chacun des 6 groupes de travail.

À PROPOS DE LA JCCM

Organisme à but non lucratif, la Jeune Chambre de commerce de Montréal (JCCM) est un regroupement de cadres, professionnels, étudiants, entrepreneurs et travailleurs autonomes âgés de **18 à 40 ans**. Fondée en 1931, elle compte aujourd'hui près de 1 600 membres, dont environ 120 bénévoles, ce qui fait d'elle la **plus grande jeune chambre au monde**. Grâce à une panoplie d'événements organisés chaque année, la JCCM est un lieu incontournable pour le développement de la relève d'affaires à Montréal. De plus, la JCCM compte sur l'appui de quatre grands partenaires qui ont à cœur la relève, soit BMO Groupe financier, Bell, Énergir et la Ville de Montréal.

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Ce défi vous intéresse ? Envoyez votre candidature (lettre + CV), au plus tard le lundi 8 mars 2021, à : emploi@jccm.org

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées. Des références seront exigées.